

PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2018

FICHE RÉGIONALE LA RÉUNION

DÉFINITIONS

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires », la « fabrication de boissons ». Ce champ exclut donc ici, l'artisanat commercial et le commerce de gros. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi mono-régionales).

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

CHIFFRES CLÉS

LES IAA À LA RÉUNION EN 2015



1 290,6
millions d'euros
de chiffre d'affaires
dont **129,6** réalisés
à l'export ⁽²⁾



4 142
salariés au
31 décembre 2015 ⁽¹⁾



435
établissements ⁽¹⁾



345
entreprises ⁽²⁾



0,8 %
du chiffre d'affaires
des IAA en France ⁽²⁾



47,1 %
du chiffre d'affaires
manufacturier
régional ⁽²⁾



36,9 %
de l'emploi
manufacturier
régional ⁽¹⁾

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

- l'artisanat commercial : **835,8** millions d'euros de CA, **2 302** salariés au 31 décembre 2015 et **672** établissements ;
- le commerce de gros de produits agroalimentaires hors tabac : **412,3** millions d'euros de CA, **1 350** salariés au 31 décembre 2015 et **308** établissements.

(1) Source : Insee, CLAP 2015 – Traitement SSP

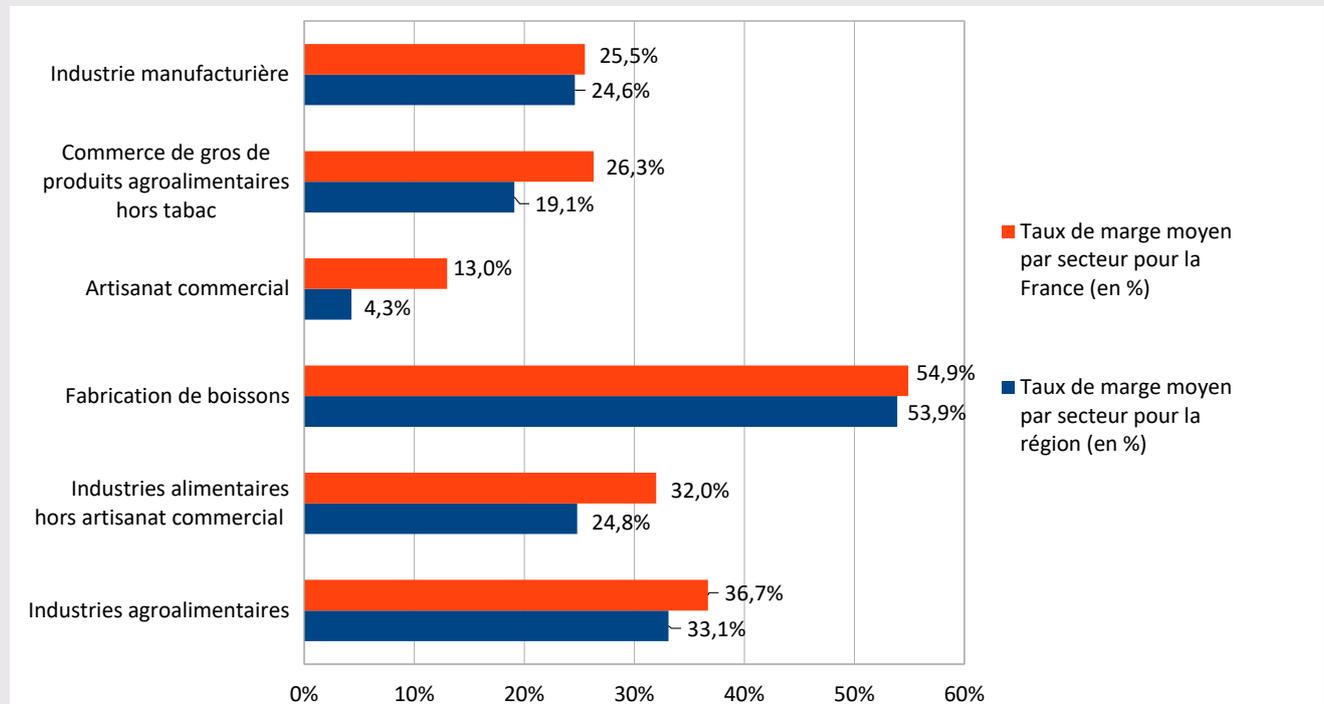
(2) Source : Insee, ESANE 2015 – Traitement SSP

N.B : Les chiffres présentés ne sont pas comparables à ceux de l'édition 2016 en raison d'une analyse statistique différente.

DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

TAUX DE MARGE PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP

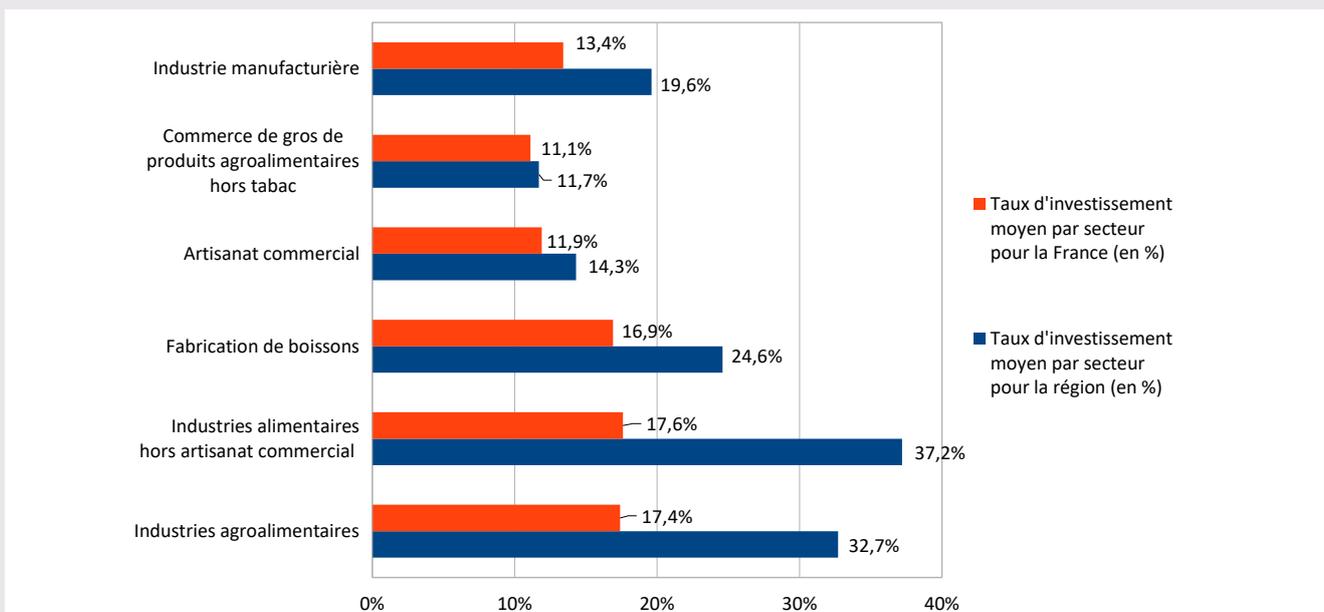


Note : Taux de marge = EBE / Valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la Réunion ; France

TAUX D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP



Note : Taux d'investissement = Investissements corporels bruts hors apports / Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges

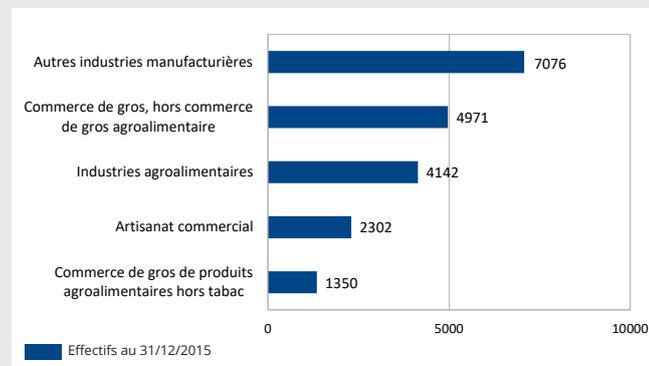
Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la Réunion ; France

N.B. : Certains secteurs ne sont pas présentés en raison de la confidentialité des données. Le taux d'investissement doit être interprété avec prudence en raison de sa variabilité d'une année sur l'autre.

L'EMPLOI DANS LES IAA, ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2015

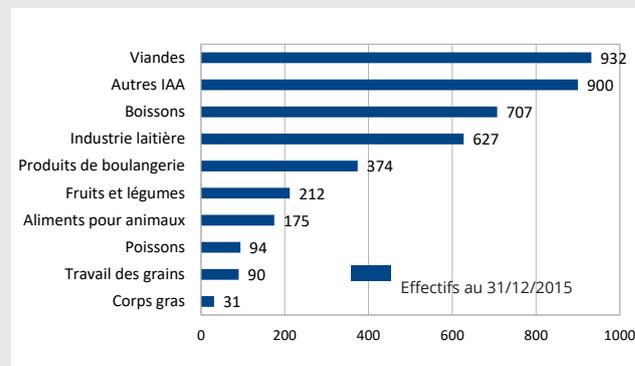
Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP



Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial
 Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Réunion

EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN 2015

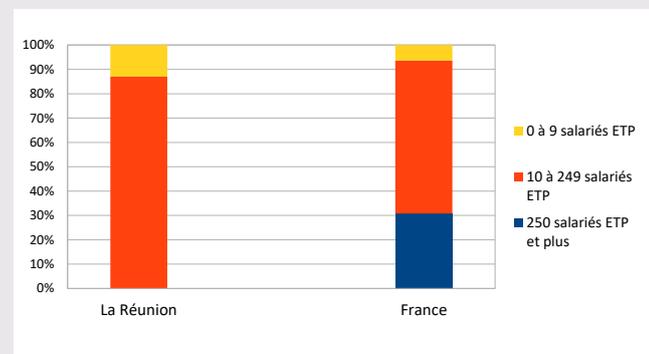
Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP



Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial
 Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Réunion

EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EN 2015

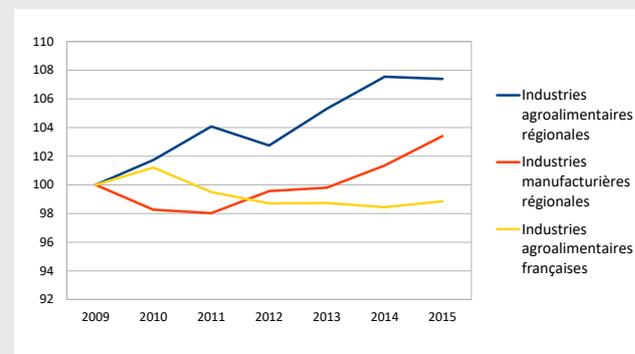
Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP



Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Réunion et en France

EFFECTIFS SALARIÉS POUR LA RÉUNION, BASE 100 EN 2009

Source : Insee, CLAP 2015 - traitements SSP

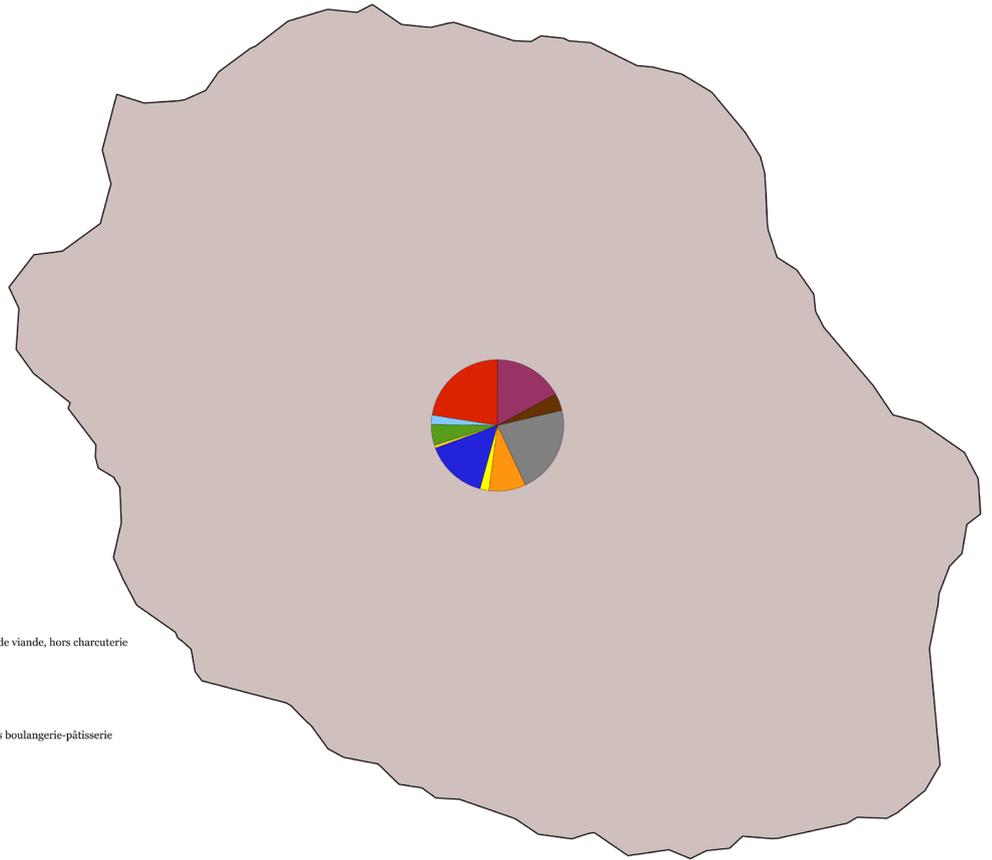
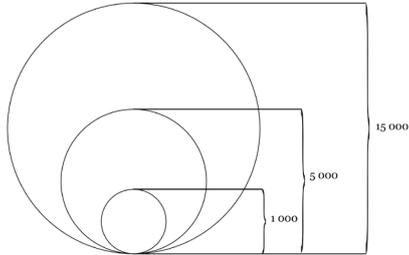


Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la Réunion et en France

Répartition des effectifs salariés des IAA par secteur et par département

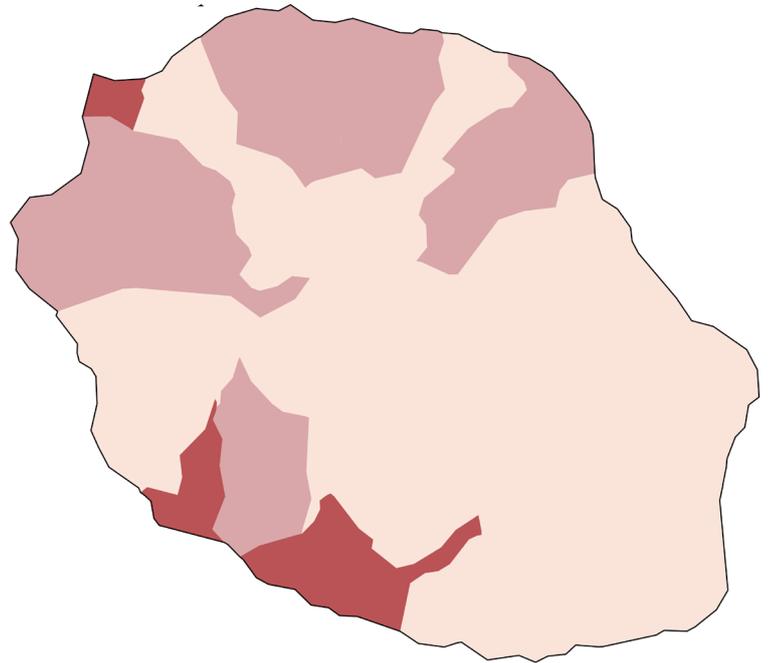
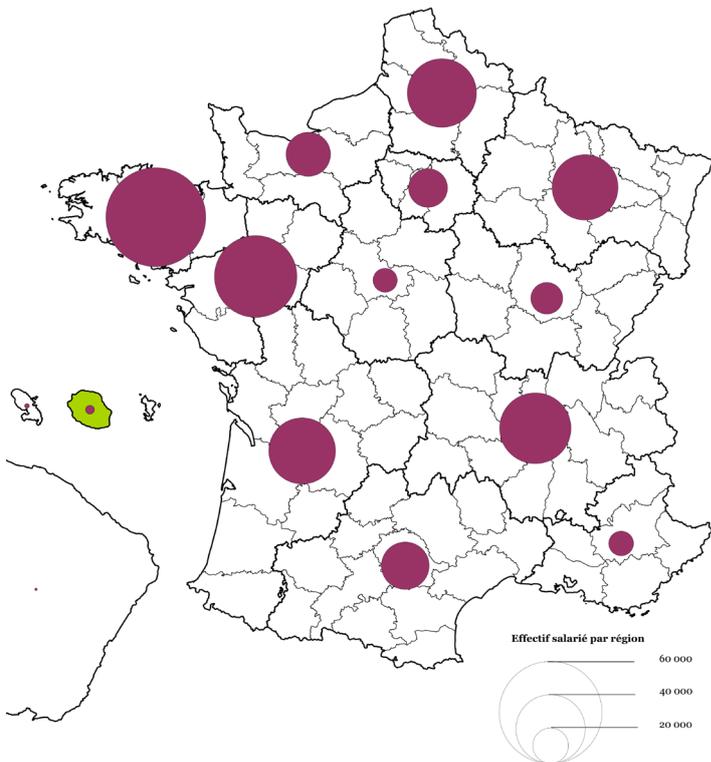
Clap 2015

Effectifs salariés au 31 décembre par département



Identification des secteurs

- Code NAF 10.1 : Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande, hors charcuterie
- Code NAF 10.2 : Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- Code NAF 10.3 : Transformation et conservation de fruits et légumes
- Code NAF 10.4 : Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- Code NAF 10.5 : Fabrication de produits laitiers
- Code NAF 10.6 : Travail des grains ; fabrication de produits amylacés
- Code NAF 10.7 : Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires, hors boulangerie-pâtisserie
- Code NAF 10.8 : Fabrication d'autres produits alimentaires
- Code NAF 10.9 : Fabrication d'aliments pour animaux
- Code NAF 11.0 : Fabrication de boissons



DENSITÉ D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES IAA CLAP 2015

Département de la Réunion

Densité d'emploi par commune

- Pas d'établissement
- Moins de un emploi/km²
- de 1 à 10 emplois/km²
- de 10 à 50 emplois/km²
- plus de 50 emplois/km²

ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

« L'agroalimentaire est le premier secteur industriel de l'île »

L'industrie agroalimentaire tient une place significative dans l'industrie locale ; elle représente 7 % de la production de richesse (valeur ajoutée) contre 4 % seulement en métropole.

L'agroalimentaire est le premier secteur industriel de La Réunion, avec 47 % du chiffre d'affaires et 39 % des emplois du secteur manufacturier en 2015. L'industrie agroalimentaire repose sur un tissu de 435 établissements dont deux appartenant à des groupes de dimension internationale. Ces entreprises emploient en 2015, 4 142 salariés, effectif en progression de 7,5 % depuis 2009 (3 857).

Une part importante de ces industries transforme les produits issus de l'agriculture réunionnaise, en particulier la canne à sucre (sucre et rhum), de l'élevage (découpe, charcuterie, lait...) ou des fruits (jus, confiture...) ; une autre partie importe la matière première (céréales, riz, poudre de lait, légumes secs...) est également destinée à être transformée sur place (alimentation animale, boulangerie, conditionnement du riz et des légumes secs).

DES FILIÈRES DIVERSIFIÉES CENTRÉES SUR LE MARCHÉ LOCAL, MAIS QUI RECHERCHENT DES OPPORTUNITÉS À L'EXPORT

En première position pour le chiffre d'affaires l'industrie sucrière est caractérisée par la présence du groupe international Téréos Océan Indien autour de deux sucreries régulièrement modernisées depuis 1996 reposant sur des projets d'investissements conséquents - 6,5 millions en 2018 - visant la modernisation des installations, la protection de l'environnement et la prise en compte des innovations technologiques. Cette industrie fournit le sucre, premier poste d'exportation de l'île. La canne est aussi valorisée via deux centrales thermiques à chaudières mixtes bagasse-charbon générant ainsi 270 GWh d'électricité, soit 10 % des besoins en électricité

de l'île. Outre la bagasse, une filière bio-éthanol, issue de la distillation de la mélasse, se développe à La Réunion afin de participer à l'objectif de diminution de la dépendance des énergies fossiles.

L'industrie des viandes occupe la deuxième position des industries agro-alimentaires en chiffre d'affaires et la première en nombre d'emplois. Elle repose sur 68 établissements industriels et un réseau de nombreuses charcuteries artisanales, ainsi que 4 abattoirs principaux. Cette filière a connu une évolution significative en 2014 avec la construction d'un important complexe d'abattage de volailles/découpe/transformation. En 2017, le rapprochement des deux principaux acteurs de la filière volaille de chair permet d'optimiser l'utilisation des outils d'abattage et d'obtenir des gains substantiels de coût de production.

L'industrie de transformation des produits de la mer est également présente à La Réunion. Avec l'appui financier du FEAMP, des outils performants comme celui de Réunipêche, usine de transformation de niveau 1 et de niveau 2 pour des produits à forte valeur ajoutée destinés au marché local et à l'exportation vers l'Europe, créent des emplois dans cette filière.

L'industrie des boissons est la troisième industrie agroalimentaire en chiffre d'affaires. Elle se distingue dans le domaine de la brasserie, dans la fabrication de rhums, de boissons rafraîchissantes et par l'industrie des eaux de table.

La transformation des fruits et légumes connaît également une belle dynamique.

Le secteur de transformation de la vanille enregistre un investissement récent avec pour objectif l'exportation de vanille de qualité supérieure. L'émergence d'une unité de valorisation

médicinale de plantes endémiques est une initiative porteuse d'avenir.

La production d'aliments pour le bétail et les animaux de compagnie est un des piliers de la branche agroalimentaire avec le groupe Urcoopa, maillon fort des filières d'élevage à La Réunion.

La filière laitière bénéficie d'une interprofession reconnue et dynamique, associant producteurs, transformateurs (Cilam et Sorelait) et distributeurs. Le marché local présente de réelles opportunités de développement en bénéficiant d'une part de l'accroissement de la population (1 million d'habitants à l'horizon 2037) et d'autre part du changement des habitudes alimentaires allant vers un regain d'intérêt des consommateurs pour les produits lactés.

L'export peut également représenter des opportunités au sein de la zone Océan Indien (Maurice, Seychelles, Madagascar, Comores). La stratégie de développement des échanges repose sur une logique d'import-substitution à l'échelle de l'Océan Indien. Cette stratégie s'appuie sur la qualité des produits de La Réunion en termes de garanties sanitaires, qualité et traçabilité.

FORCES

Dans le domaine de la recherche et de l'innovation, tout d'abord, la Réunion dispose d'un pôle de recherche dynamique dans les secteurs agricole et agro-alimentaire. Les organismes de recherche (CIRAD, institut technique ArmeFlor, ErCane, IRD) sont actifs et de rayonnement international. Les acteurs de la recherche et les professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont organisés en réseau dans le cadre du pôle de compétitivité Qualitropic et du réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA).

Par ailleurs, la production agricole et agroalimentaire s'inscrit dans des

démarches de qualité aux standards sociaux et environnementaux européens. Elle se distingue ainsi des productions des pays voisins.

FAIBLESSES

Comme l'ensemble des industries manufacturières réunionnaises, les IAA souffrent de handicaps de compétitivité inhérents à l'éloignement, l'insularité, et à la structure du tissu économique local.

La dépendance d'approvisionnement en matières premières et intrants est également source de faiblesse.

L'exiguïté du marché local et le faible pouvoir d'achat des pays de la zone océan indien limitent le développement de ces entreprises qui ne peuvent donc pas bénéficier d'économies d'échelle.

OPPORTUNITÉS

L'ouverture du marché de La Réunion et la libéralisation des échanges sont des défis mais aussi des opportunités pour l'industrie réunionnaise, qui ne peut désormais concevoir son développement sans se projeter à l'international. Miser sur des produits réunionnais à haute valeur ajoutée pour viser des marchés de niche est la piste envisagée.

MENACES

La pression concurrentielle internationale est croissante. Elle se fait d'ores et déjà ressentir sur certaines filières comme les viandes. L'importation sur les marchés ultramarins par des produits dits « de dégagement » à prix très bas est source de déstabilisation des filières locales. Le maintien de la position de leader des sucres spéciaux réunionnais en Europe par l'exclusion des sucres spéciaux des accords de libre-échange, entre l'Europe et les pays tiers reste un enjeu majeur pour la filière canne à sucre. ■

EN SAVOIR +

Panorama des industries agroalimentaires

<http://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires>

Association pour le développement industriel de La Réunion (ADIR)

Site internet : <http://www.adir.info/>

DAAF DE LA RÉUNION

Boulevard de La Providence – 97489 Saint-Denis

Tél. 02 62 30 89 89

www.dAAF.reunion.agriculture.gouv.fr

Fiche rédigée par la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de La Réunion

Octobre 2018